

# PLAN REPAS

MOYENNE ET  
GRANDE SECTIONS

## QUI S'OCCUPE DES LUNCHS DE VOS ENFANTS?

GAGNEZ DU TEMPS  
NOUS AVONS UNE SOLUTION REPAS **SANS TRACAS!**

DES ÉCONOMIES À RÉALISER AVEC NOS **PLANS REPAS**



### LE DÉPANNEUR

50 REPAS incluant 1 collation

8,55 \$ au lieu de 9,20 \$  
7 % DE RABAIS

460,00 \$  
427,50 \$



### L'OCCASIONNEL

90 REPAS incluant 1 collation

8,25 \$ au lieu de 9,20 \$  
10 % DE RABAIS

828,00 \$  
742,50 \$



### L'ANNUEL

173 REPAS incluant 1 collation

7,80 \$ au lieu de 9,20 \$  
15 % DE RABAIS

1591,60 \$  
1349,40 \$



**SIMPLE - RAPIDE - SÉCURITAIRE**



Lycée  
Claudel

POUR COMMANDER VOTRE PLAN REPAS  
[masolutionrepas.ca/restoscolaire\\_lyceeclaudel](https://masolutionrepas.ca/restoscolaire_lyceeclaudel)

chartwells   
manger. apprendre. vivre.

## CHAQUE REPAS COMPREND?



- Assiette principale (2 choix tous les jours)
- Lait OU eau OU jus pur à 100 %
- Dessert du jour OU pouding OU salade de fruits
- Collation du matin



Lycée  
Claudel

MOYENNE ET GRANDE SECTIONS



## CONDITIONS ET DÉTAILS



- Pour votre protection, une seule transaction de repas complet est permise par jour.
- Pour le plan annuel, aucun remboursement ne sera effectué excepté pour les élèves quittant l'établissement scolaire avant la fin de l'année en cours. Des frais liés au remboursement pourront être exigés et le calcul de coût des repas devra être revu. De plus, aucun remboursement de solde de repas ne sera effectué. La période du plan annuel est du 30 août 2023 au 20 juin 2024 du lundi au vendredi.

✓ Date limite pour adhérer au plan annuel : 15 septembre 2023

- Pour le plan de 50 repas, aucun remboursement ne sera effectué. Le solde pourra être remboursé si l'élève quitte définitivement l'établissement scolaire. Des frais liés au remboursement pourront être exigés et le calcul de coût des repas devra être revu. Pour les plans de 50 et 90 repas : s'il y a un solde à la fin de l'année scolaire, celui-ci pourra être utilisé l'année suivante.

*Veuillez noter que nos plans repas pourraient être modulés ou modifiés selon la réalité de la prochaine rentrée scolaire. Les changements peuvent être appliqués sans préavis. Informez-vous auprès de notre gestionnaire du service alimentaire pour confirmer les détails des plans.*

## COMMENT ADHÉRER AUX PLANS REPAS



- L'achat peut se faire directement en ligne à partir du 14 août 2023 sur le site Web suivant :

[masolutionrepas.ca/restoscolaire\\_lyceeclaudel](https://masolutionrepas.ca/restoscolaire_lyceeclaudel)

- Lors de la demande en ligne, indiquez un numéro fictif, le temps de recevoir votre carte.
- Si vous éprouvez des difficultés lors de l'inscription en ligne, vous pouvez nous contacter par téléphone AVANT le 15 septembre 2023 pour le plan annuel ou en tout temps pour les plans de 50 et 90 repas.

### LA CARTE RECHARGEABLE

AUSSI DISPONIBLE

Déposez aussi de l'argent sur la carte Zipthru afin que votre enfant puisse déjeuner ou se procurer des articles complémentaires exclusivement au service alimentaire de son école.



[www.cartecaf.zipthru.ca](https://www.cartecaf.zipthru.ca)

